

MASTER
LETTRES
Littératures,
Correspondances, Editions
(LICE)

PRESENTATION GENERALE

SOMMAIRE

I.	FINALITE DU MASTER 1	5
II.	DEFINITION DU PARCOURS	5
III.	PROGRAMME DES ETUDES	6
IV.	LE TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (T.E.R.)	
	III.1. <i>Le choix du sujet</i>	8
	III.2. <i>La rédaction du mémoire</i>	8
	III.3. <i>Quelques exigences de présentation</i>	9
	III.3.1. <i>Principes de base</i>	9
	III.3.2. <i>Présentation d'ensemble</i>	9
	III.3.3. <i>Rédaction</i>	10
	III.3.4. <i>Notes</i>	10
	III.3.5. <i>Citations</i>	11
	III.3.6. <i>Bibliographies</i>	12
	III.3.7. <i>Annexe(s)</i>	12
	III.3.8. <i>Errata</i>	13
	III.3.9. <i>Soutenance</i>	13
V.	EQUIPE PEDAGOGIQUE	
	<i>Responsable et secrétaire du master</i>	
	<i>Enseignants-chercheurs : domaines de recherche et coordonnées</i>	15

I. FINALITE DU MASTER

Le Master initie au travail de recherche universitaire. Conformément aux textes définissant le cadre du diplôme, il est adossé au Centre d'Etude des Correspondances et Journaux intimes (CECJI), unité de recherche littéraire reconnue « fleuron de l'UBO » dans le dernier rapport d'évaluation nationale des unités de recherche (mars 2016).

- Il implique une démarche de réflexion personnelle mais aussi de documentation et d'approche critique rigoureuse. Il est donc nécessaire de concilier des réflexions personnelles et une attitude distanciée et « scientifique » cadrée par une méthodologie.
- Il exige et développe des qualités d'autonomie, d'organisation du temps, d'exploitation judicieuse d'une bibliographie et d'une documentation, d'approfondissement de l'analyse, de persévérance, de rigueur et de clarté, de maîtrise de la langue et du style.
- Il développe la capacité à rassembler une documentation, à l'organiser et à la mettre en forme, ce qui implique une bonne maîtrise du traitement de texte.
- Il initie aux nouvelles technologies dans la perspective des études littéraires.

II. DEFINITION DU PARCOURS

L'ensemble du Master regroupe :

II.a. Les cours des Unités d'Enseignement (U.E.)

II.b. Le mémoire de Master qui consiste à rédiger une étude d'au moins soixante-dix pages environ en master 1 et une centaine en master 2 sous la direction d'un enseignant-chercheur.

Ces deux aspects du travail sont évidemment complémentaires. Les cours donnés dans le cadre des U.E. fournissent des concepts qui peuvent être exploités dans un mémoire ; l'expérience personnelle de recherche rend plus réceptif à certaines questions d'esthétique générale, d'histoire littéraire ou de théorie linguistique.

L'obtention du diplôme implique de passer avec succès les examens des U.E. et de soutenir son mémoire devant un jury composé du directeur du mémoire et d'un autre enseignant-chercheur. La soutenance du mémoire de master 2 répond à quelques modalités plus particulières.

II.c. Un stage obligatoire

Ce stage peut se faire dans le cadre du Centre d'Etude des Correspondances, mais aussi dans d'autres structures. Bien qu'il puisse se faire en première ou en seconde année de Master, il n'est validé par un rapport de l'étudiant qu'à la fin du cursus. Comme toute UE, il est obligatoire pour l'obtention du master.

III. PROGRAMME DES ETUDES

Ce programme s'adresse aux Lettres Classiques et Lettres Modernes. Il vise à donner aux étudiants les moyens de poursuivre leur cursus pour la préparation :

- des concours d'enseignement, notamment l'agrégation
- d'une thèse de doctorat.

MASTER 1

Semestre 7

UE1 Thématique de recherches 1 (48 h – 11 ects)

EC 1 Littérature de l'intime

EC 2 Matières françaises de Bretagne

EC 3 Humanités numériques 1

UE 2 Littérature française (72 h – 10 ects)

EC 1 Littérature française du Moyen Âge et du XVI^e siècle

EC 2 Littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles

EC 3 Enseignement spécifique 1

- Lettres classiques : Latin (agrégation obligatoire)

- Lettres modernes : un enseignement d'agrégation obligatoire

UE 3 Documentation et culture numérique (24 h - 3 ects)

Documentation

Cultures numériques

Conférences

UE 4 Langue vivante (24 h – 3 ects)

UE 5 Clés pour l'insertion professionnelle (20 h - 3 ects)

UE 6 Mémoire (évalué en fin d'année)

Semestre 8

UE1 Thématique de recherches 2 (60 h - 6 ects)

EC 1 Poétique diaristique et épistolaire

EC 2 Approches linguistique et stylistique de la lettre

EC 3 Humanités numériques 2

UE 2 Etudes littéraires générales (72 h - 5 ects)

EC 1 Littérature française des XIX^e et XX^e siècles

EC 2 Enseignement optionnel 1

- Lettres classiques : Langues et cultures de l'Antiquité : Grec

- Lettres modernes : - Littérature générale et comparée

- Linguistique

EC 3 Enseignement spécifique 2

- Lettres classiques : Latin (agrégation obligatoire)

- Lettres modernes : un enseignement d'agrégation obligatoire

UE 3 Documentation (24 h - 3 ects)

Théorie littéraire (12h)

Aide au mémoire (2h)

Conférences (10h)

UE 4 Langue vivante (24 h – 3 ects)

UE 5 Préprofessionnalisation (24 h - 3 ects)

UE 6 Mémoire (soutenance - 10 ects)

MASTER 2

Semestre 9

UE1 Thématique de recherches 3 (48 h - 10 ects)

EC 1 Epistolographie

EC 2 Enseignement optionnel 2

- Lettres classiques : Etudes latines
- Lettres modernes : Histoire du livre et des idées

UE 2 Pratique de la recherche littéraire (48 h - 11 ects)

EC 1 Etude de cas

EC 2 Enseignement optionnel 3

- Lettres classiques : Etudes grecques
- Lettres modernes : Perspectives comparatistes

UE 3 Culture numérique et conférences (24 h – 3 ects)

Cultures numériques

Conférences

UE 4 Langue vivante (24 h - 3 ects)

UE 5 Clés pour l'insertion professionnelle 2 (20 h - 3 ects)

UE 6 Mémoire (évalué en fin d'année)

Semestre 10

UE1 Point sur la recherche (6 h - 1 ects)

UE 2 Séminaire de laboratoire (4 h – 2 ects)

UE 3 Stage (2 ects)

UE 4 Langue vivante (24 h – 3 ects)

UE 5 Mémoire (soutenance – 22 ects)

IV. LE MEMOIRE OU TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (T.E.R.)

Le mémoire est le travail de recherche par excellence. C'est pourquoi le passage de première en seconde année de master est suspendu à l'obtention du mémoire.

Il est dirigé par un enseignant-chercheur qu'il convient de contacter et de choisir en fonction de sa spécialité (voir la liste des enseignants-chercheurs et de leurs domaines de recherche p. 15).

IV.1. Choix du sujet

- Il est bon d'avoir médité le sujet du mémoire à composer en Master 1 dès la dernière année de Licence (L3). On peut toutefois se donner les vacances d'été pour y réfléchir plus précisément. On peut continuer à travailler sur le même domaine ou sur un même auteur en Master 2, mais on peut aussi complètement changer de sujet.
- Il est souhaitable en Master 1 qu'il soit personnel, guidé par des goûts et des centres d'intérêt affirmés, mais aussi par un projet professionnel ou par un projet de Master 2.
- Il doit faire l'objet d'une concertation avec un enseignant-chercheur, qui aide à cerner, préciser et affiner le projet. Il est bon, à ce stade, de vérifier au Service Commun de Documentation (S.C.D.) les sujets de mémoire déjà soutenus sur des auteurs ou des thématiques semblables pour préciser sa propre orientation.

Comment procéder pratiquement ?

1. Prendre contact avec un enseignant-chercheur avant les vacances d'été ou dès la rentrée (voir la liste des enseignants-chercheurs et de leurs domaines de recherche p. 15).
2. Se familiariser avec le texte ou le *corpus* choisi, lire les critiques et entreprendre une première approche du problème littéraire, linguistique, esthétique que l'on va traiter.
3. Commencer à établir une bibliographie.
4. Penser à une organisation de la réflexion (futur plan) qui fera l'objet d'un dialogue avec le directeur du mémoire.

IV. 2. Rédaction du mémoire

- Il existe des règles de présentation, de typographie, de disposition des références (notes de bas de page).
- Pour les connaître, on peut, par exemple, se reporter aux ouvrages suivants :
 - o Yves CHEVREL, *L'Etudiant chercheur en littérature*, Paris, Hachette Supérieur, 1992.
 - o Michel BEAUD, *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1986.
- L'un des rôles du directeur du mémoire est de fournir ces renseignements qui sont aussi apportés à l'étudiant par les enseignements dispensés.

- Il est possible de consulter des mémoires déposés au Centre de Ressources Documentaires (Lettres) qui peuvent servir de « modèles ».

IV. 3. Quelques exigences de présentation

IV.3.1. Principes de base

La dactylographie du mémoire doit se faire :

- sur des feuilles de *format A4* (21 x 29,7cm), le grammage de ces feuilles ne devant pas être inférieur à 80.
- *au recto seul*, les feuillets étant *numérotés en haut et à droite*.
- *avec l'interligne 2 (ou interligne double : 18 pts)* pour le texte lui-même.
- en laissant *une marge de 3,5cm à gauche et de 2cm à droite*.
- en laissant un *espace de 3cm en haut et en bas de la feuille*.
- généralement en *corps 12* et plus grand (14 par exemple) pour les titres.
- la police doit être en général en romains (les italiques et le gras sont réservés à des cas précis).

IV.3.2. Présentation d'ensemble

Mentions à porter sur la couverture et la première page :

- université de soutenance,
- prénom et nom de l'auteur du travail,
- titre du travail,
- niveau universitaire,
- année de soutenance,
- nom du directeur du mémoire et statut universitaire.

Le mémoire doit comporter, dans cet ordre :

- une Introduction
- un certain nombre de Chapitres (corps du mémoire)
- une Conclusion
- une Bibliographie
- (si nécessaire des Annexes)
- (si nécessaire des Index)
- une Table des illustrations (si elles existent)
- une Table des Matières (toujours à la fin).

Il n'est pas exclu d'ajouter à cette structure d'ensemble, dédicaces, remerciements, liste des sigles utilisés, liste des abréviations, etc. Ils doivent être placés avant l'introduction. Le mémoire peut être agrémenté d'illustrations, si l'étudiant le juge utile.

Tous les ouvrages cités dans les notes bas de page doivent être référencés dans la bibliographie.

IV.3.3. Rédaction

Il est, à l'heure actuelle, recommandé pour ce mémoire, dans la forme plus courte qu'il tend à revêtir :

- de définir préalablement l'état de la recherche dans le domaine du sujet traité,
- de donner une bibliographie commentée sur ce même sujet,
- de rédiger un nombre limité de chapitres dans le cadre d'une étude organisée.

Au début et à la fin de chaque chapitre, et de chaque partie dans les chapitres, on doit trouver introductions et conclusions. Il faut attacher un soin tout particulier aux transitions et à la cohérence de l'ensemble.

Dans la rédaction elle-même peuvent se poser des problèmes particuliers :

Le « je » (de l'auteur du travail) est à éviter même s'il semble actuellement gagner du terrain. Si l'on utilise le « nous » d'auteur, il ne faut pas oublier que, même si le verbe est au pluriel, l'adjectif et le participe passé s'accordent avec la personne de l'auteur, par conséquent au masculin ou au féminin singulier :

« Nous avons été étonné / étonnée de constater... »

Dans le corps du texte ou dans les notes, il faut fournir au lecteur toutes les indications utiles pour identifier le texte cité, en particulier l'édition utilisée, les pages (de l'ouvrage ou de la revue) où se trouve le texte cité.

Les mots étrangers sont en italiques : *καλὸς κάγαθός*, *ad libitum*, *Weltanschauung*, *work in progress*, *Rinascimento*, *Siglo de Oro*...

IV.3.4. Notes

Les notes doivent être dactylographiées avec un demi-interligne et peuvent être placées soit en bas de page ou en fin de chapitre, en corps plus petit (9 pt).

Il est préférable d'employer une numérotation continue des notes au moins dans un grand ensemble (un chapitre par exemple) plutôt que de renuméroter à nouveau pour chaque feuillet, afin d'atténuer les risques d'erreur.

L'appel de note se fait par un numéro placé immédiatement après le mot auquel il se rapporte, sans intervalle, au-dessus de la ligne (en exposant), avant tout signe de ponctuation (sauf après etc. et les trois points de suspension). Dans les récentes versions de Word pour PC, il faut aller dans l'onglet « Références » et cliquer sur « Insérer une note de bas de page ».

La note sera rédigée en taille 10 de police.

Exemple de note (au choix) :

¹. J. SUPERVIELLE, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

². J. Supervielle, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

³. J. SUPERVIELLE, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

⁴. Jules SUPERVIELLE, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

⁵. Jules SUPERVIELLE, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

On évitera en revanche ce genre de référence en note :

⁶. Jules Supervielle, *Gravitations*, Paris, Gallimard, 1932, p. 16.

car le problème se pose d'un patronyme qui soit aussi un prénom.

Les références à une personne dans une note suivent l'ordre : prénom, ou initiale du prénom, nom (en minuscules). Il n'en est pas de même dans les bibliographies (voir plus loin).

Il s'agit, dans les exemples proposés pour les notes, d'une référencement minimale. On peut aussi attendre la collection (s'il y en a une) et le nombre total de pages. Ce développement de la référence bibliographique doit, de toutes façons, figurer dans la Bibliographie qui suit la Conclusion du mémoire.

Pour éviter la répétition des références, on peut recourir à :

a. *Op. cit.* (*opus citatum*, ouvrage cité) pour renvoyer à un ouvrage cité antérieurement en note, en évitant évidemment toute équivoque (ou art. cit., article cité).

b. *Ibid.* (abréviation de *ibidem*, au même endroit), pour renvoyer au document cité dans la note immédiatement précédente (plusieurs *ibid.* peuvent se succéder).

c. *Id.* (abréviation de *idem*, pour même auteur) : dans ce cas, l'ouvrage n'est pas le même que dans la note précédente.

IV.3.5. Citations

Les citations – dont l'importance est évidente dans l'argumentation – doivent être conformes au texte original. Toute modification du texte original (changement ou omission) doit être signalée entre crochets droits : [].

Les citations ne sont pas à rédiger en italiques, à moins que ce soit ainsi qu'est rédigé le texte imprimé ou que le texte manuscrit soit souligné.

Deux cas peuvent se présenter :

- Citation brève : à insérer dans le fil du texte, entre guillemets (à la française ou « chevrons » : « ... »).
- Citation longue : à dégager du corps du texte en alinéa, décalé de 2 cm par rapport à la justification gauche du texte, en demi-interligne, séparée du texte par un interligne double et dans un corps plus petit (taille 11 de police). On néglige les guillemets.

Toute citation doit s'accompagner d'un appel de note qui donne la référence du texte cité :

- a. S'il s'agit d'un ouvrage : auteur (initiale du prénom suivie du nom en petites capitales), titre de l'ouvrage (en italiques), lieu d'édition, éditeur, année de publication, page(s) (p.10-15).

- b. S'il s'agit d'un article publié dans une revue (périodique) ou un recueil collectif : auteur (initiale du prénom suivie du nom), titre de l'article entre guillemets, titre de la revue ou du recueil (en italiques) ; ensuite :
- dans le cas d'un recueil : lieu d'édition, éditeur, année de publication, page(s).
 - dans le cas d'une revue : identification du numéro, date, page(s).

IV.3.6. *Bibliographies*

Située à la fin du mémoire, la bibliographie doit présenter tous les travaux *utilisés* pour le mémoire. Il faut opérer une distinction entre bibliographie primaire (œuvres sur lesquelles porte le travail) et bibliographie secondaire (ouvrages critiques, articles).

Les références bibliographiques classées par ordre alphabétique doivent être présentées de la façon suivante : NOM (en petites capitales), prénom, titre complet, éventuellement collection, lieu de publication, maison éditrice, date de publication, nombre de pages. D'autres modes de référencement sont possibles, mais il faut se tenir à un seul et toujours commencer par le nom de l'auteur (ordre alphabétique). Voir exemples.

Dans le cas de la bibliographie primaire, il arrive souvent qu'on utilise des éditions publiées longtemps après la première édition d'un ouvrage ; il faut alors faire suivre le titre de la date de première publication entre crochets droits :

Exemples :

- HUGO Victor, *Les Contemplations* [1^{ère} édition 1856], éd. P Albouy, Paris, Gallimard, 1973, coll. *Poésie*/Gallimard, 511 p.
- HUGO, Victor, *Les Contemplations* [1^{ère} édition 1856], éd. P Albouy, Paris, Gallimard, 1973, coll. *Poésie*/Gallimard, 511 p.
- Hugo (Victor), *Les Contemplations* [1^{ère} édition 1856], éd. P Albouy, Paris, Gallimard, 1973, coll. *Poésie*/Gallimard, 511 p.
- HUGO (Victor), *Les Contemplations* [1^{ère} édition 1856], éd. P Albouy, Paris, Gallimard, 1973, coll. *Poésie*/Gallimard, 511 p.

Si un auteur est responsable de plusieurs titres, son nom, à partir de la deuxième occurrence, peut-être remplacé par ID.

On classe de préférence les titres d'un même auteur dans l'ordre chronologique de publication.

Les titres de livres sont en *italiques*, les titres d'articles entre guillemets et peuvent ou non être suivis de « in » ou « dans » et du volume collectif où ils apparaissent.

Exemple :

RICHARD Jean-Pierre, « Fadeurs de Verlaine » dans *Poésie et Profondeur*, Paris, Le Seuil, 1955.

IV.3.7. *Annexe(s)*

Elles permettent d'introduire en fin de mémoire des documents utiles à la compréhension du travail (textes inédits, traductions, document iconographiques...)

IV.3.8. *Errata*

En cas d'erreurs constatées au dernier moment, il est possible de faire parvenir aux membres du jury une liste d'errata – qui ne saurait être longue – que l'on peut présenter ainsi :

Page	Ligne	au lieu de :	lire :
10	23	« ... »	« ... »

IV.3.9. *Soutenance*

- Quatre exemplaires du mémoire sont rédigés (pour l'étudiant, le directeur du mémoire, le second membre du jury, le Centre de Ressources Documentaires).
- Le mémoire doit être remis aux membres du jury au moins une semaine avant la date de la soutenance. Celle-ci est organisée par l'administration en accord avec les membres du jury.
- Le candidat doit présenter sa recherche en 10-15 minutes environ. Il rappelle les buts poursuivis, précise les difficultés rencontrées et les méthodes employées ; il indique les résultats auxquels il est parvenu et les nouvelles perspectives qu'il a pu découvrir ou entrevoir.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable : Eric FRANCALANZA

Coordonnées: e.francalanza@univ-brest.fr

Bureau: B322

Secrétariat: Nora GASNIER

Coordonnées: master.lettres@univ-brest.fr

Bureau: B303

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Les enseignants-chercheurs dont les noms suivent constituent l'équipe pédagogique du master. Les domaines de recherche sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent orienter le choix de l'étudiant pour le sujet du mémoire.

Abréviations :

MCF : Maître de conférences

HDR : Habilité à diriger les recherches

PU : Professeur des Universités (HDR)

- Hélène BOUGET (MCF)

Coordonnées: helene.bouget@univ-brest.fr

Bureau D343

- Littérature romanesque en vers et en prose des XII^e et XIII^e siècles
- Romans arthuriens, poétique du roman arthurien et du récit médiéval
- Manuscrits et imprimés arthuriens
- Phénomènes de reprises et réécritures des romans médiévaux
- Réception des romans arthuriens à la fin du Moyen Âge et dans le passage à l'imprimé (XVI^e s.)
- Construction et représentation de la Matière de Bretagne du Moyen Âge à nos jours (par exemple chez La Villemarqué : exploitation des textes et des archives)

- Marie-Thérèse CAM (PU)

Coordonnées: marie-therese.cam@univ-brest.fr

Bureau B126

- Littérature latine
- Littérature technique et scientifique
- Lexicologie
- Edition de textes
- Paléographie
- Architecture et décor
- Médecine ancienne

- Eric FRANCALANZA (PU)
Coordonnées: e.francalanza@univ-brest.fr
Bureau B322
 - Edition de manuscrits et d'imprimés
 - Littérature et société du XVIII^e siècle
 - Critique littéraire et journalisme
 - Poésie des Lumières (Voltaire, Chénier, Delille...)
 - Littérature à la première personne et correspondances (lettres, roman, mémoires...)
 - Littérature d'idées
 - Pérennité des Lumières au XIX^e siècle
 - Littérature féminine (1700-1850)

- Sophie GUERMÈS (PU)
Coordonnées: sophie.guermes@univ-brest.fr
Bureau D251
 - Littérature des XIX^e et XX^e siècles :
 - XIX^e siècle : Edgar Quinet ; Émile Zola ; théories et pratiques du réalisme et du naturalisme ; la représentation de Rome dans la littérature ; les rapports entre littérature et religion (poésie, roman), en particulier les réécritures évangéliques ; les correspondances littéraires (Quinet ; Zola ; Romain Rolland en Italie)
 - XX^e siècle : poésie (Saint-John Perse, Victor Segalen, René Char, Yves Bonnefoy, Philippe Jaccottet, Henri Michaux, Francis Ponge) ; nouveau roman, et relations entre prose et poésie : Nathalie Sarraute, Claude Simon, Michel Butor ; la représentation de Rome dans la littérature française et italienne

- Véronique LEONARD-ROQUES (PU)
Coordonnées: veronique.leonard@gmail.com
Bureau D305
 - Mythocritique : réception des mythes d'origine gréco-romaine (la guerre de Troie, les Argonautes...), des mythes d'origine biblique (Adam et Eve, Caïn et Abel, Abraham et Isaac, le fils prodigue...) ou de mythes plus récemment forgés (Hamlet, Don Quichotte, Frankenstein...)
 - Écriture de l'Histoire et des violences extrêmes (Première et Seconde Guerres mondiales). Questions testimoniales (littérature de témoignage)
 - Écriture des représentations sociales (fratries, filiations, identités sexuelles). Etudes de genre (*gender studies*)
 - Poétique des genres : fictionnalité / factualité ; autofiction ; journaux intimes
 - Périodes et domaines linguistiques et culturels dominants : littératures française, germanophones, anglophones des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles

- Ghislaine LOZACHMEUR-ROLLAND (MCF HDR)
Coordonnées: ghislaine.lozachmeur@univ-brest.fr
Bureau D215
 - Sémantique lexicale : réflexion métalexigraphique, sémantique des mots en usage, combinatoire sémantique

- Linguistique de l'énonciation : énonciation du discours (polémique, médical, religieux, politique, publicitaire), des textes littéraires et des articles de presse, analyse des catégories grammaticales, perspective d'interdiscours
- Stylistique : réseau conceptuel de l'esthétique au XVIII^e siècle, norme, concept de faute contre la versification, la grammaire et le dictionnaire
- Analyse du discours médical et de la communication patient/soignant, dans l'équipe de l'Axe Sciences humaines du Cancéropôle Grand Ouest « La Place de L'homme dans le soin : de la prévention à l'insertion »

- Myriam MARRACHE-GOURAUD (MCF)
Coordonnées: Myriam.Marrache-Gouraud@univ-brest.fr
Bureau D221

- Littérature du XVI^e siècle
- Littérature narrative ou poétique
- Rabelais
- Récits de voyage (Olaus Magnus, Jacques Cartier, Jean de Léry, André Thevet, Samuel de Champlain...): altérité, exotisme, écriture de l'inédit, des lointains, cartographie
- Littérature scientifique : comment s'écrit la science (histoire naturelle – botanique et zoologie --, anatomie, techniques et machines...)
- Edition de textes issus du fonds ancien du Service Historique de la Défense (XVIe-XVIIe s.)
- Philosophie, du latin au vernaculaire ou inversement (question de la « vulgarisation » scientifique, cas de Clusius, de Rondelet...)
- Histoire du livre et de l'illustration
- Rhétorique de la merveille, poétique de la liste, cabinets de curiosités
- Réseaux savants et de sociabilité dans l'Europe de la Renaissance
- Arts et science
- Science et collections

- Pouneh MOCHIRI (MCF)
Coordonnées: pouneh.mochiri@univ-brest.fr
Bureau D214

- Littérature du XVI^e siècle
- Littérature italienne
- Littérature anglo-saxonne
- Rapports entre peinture et littérature, texte et image
- La figure du peintre dans les textes de fiction
- Le genre de la nouvelle
- L'écriture de soi (autoportrait et autobiographie) et les questions de spécularité narrative
- Les effets parodiques dans la littérature et les modalités de déconstruction du récit

- Yann MORTELETTE (PU)
Coordonnées: yann.mortelette@univ-brest.fr
Bureau D212
- Littérature du XIX^e siècle, notamment les poètes de la seconde moitié du XIX^e siècle (Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, Mallarmé, les poètes du Parnasse, les poètes symbolistes et décadents, Tristan Corbière)
- Romans, nouvelles et récits de voyage de Pierre Loti et de Louis Hémon
- Histoire littéraire du XIX^e siècle
- Histoire de l'édition au XIX^e siècle
- Edition de correspondances et de journaux intimes (José-Maria de Heredia, Louise Girard, Saint-Pol-Roux)
- Etude de la littérature du moi (autobiographie, mémoires, correspondances, journaux intimes, récits de voyage)
- Michael RINN (PU)
Coordonnées: michael.rinn@univ-brest.fr
Bureau D207
- Sémiotique narrative
- Stylistique
- Pragmatique linguistique
- Sémantique des textes
- Analyse de l'image
- Rhétorique des discours publics
- Hélène TETREL (MCF HDR)
Coordonnées: helene.tetrel@univ-brest.fr
Bureau D217
- Littérature médiévale
- Les chansons de geste
- La littérature arthurienne et le roman antique
- La réception norroise des textes français du Moyen Âge
- Catherine THOMAS-RIPAULT (MCF)
Coordonnées: Catherine.Thomas@univ-brest.fr
Bureau D231
- Littérature du XIX^e siècle, en particulier à l'époque romantique
- Représentations du XVIII^e siècle dans les œuvres du XIX^e siècle
- Correspondances et mémoires littéraires, journaux littéraires
- Biographies, récits de vie, histoire anecdotique et mondaine

- Pascale THOUVENIN (PU)
Coordonnées: pascale.thouvenin@univ-brest.fr
Bureau D212
- Mémoires XVII^e siècle
- Littérature française du XVII^e siècle
- Poétique classique

- Geoffrey WILLIAMS (PU)
Coordonnées : williams@licorn-research.fr
- Humanités numériques
- Philologie numérique
- Text Encoding Initiative
- Balisage et analyse des textes numériques